

2012-10-08

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inadéquations sur le marché du travail

(Article pour la Revue économique du mois de septembre 2012)

Les difficultés d'appariement entre l'offre et la demande de travail ont diverses causes: conjoncturelle, frictionnelle ou structurelle, typiquement lorsque le niveau de qualification des demandeurs d'emploi ne correspond pas aux profils demandés sur le marché du travail ou en raison d'un manque de mobilité géographique.

Une approche de type macroéconomique avec la construction d'un indice de mismatch permet d'évaluer l'ampleur des inadéquations de qualifications en comparant les distributions du chômage (l'offre de main-d'œuvre) et de l'emploi (comme approximation de la demande) par niveau de qualifications - soit le diplôme le plus élevé obtenu par les demandeurs d'emploi et par les travailleurs -, sur la base des enquêtes sur les forces de travail. Le niveau de l'indice en Belgique suggère que les demandeurs d'emploi ne sont proportionnellement pas assez qualifiés par rapport aux besoins des entreprises. Parmi les régions belges, c'est à Bruxelles que l'indice est le plus élevé, l'emploi y exigeant majoritairement des profils hautement qualifiés, qui font défaut parmi les résidents. Avec des structures de l'emploi et du chômage comparable, les niveaux des indices wallon et flamand sont assez proches. Dans une perspective européenne, la Belgique affiche l'indice le plus haut de l'UE15, sans que cela n'aille de pair avec un taux de chômage supérieur à la moyenne. La nature des problèmes de recrutement peut être cernée de manière plus concrète grâce à la distribution de l'offre et de la demande de main-d'œuvre par métier: la place prise dans l'emploi par les professions exigeant des études supérieures, comparativement au passé professionnel des demandeurs d'emploi, confirme la présence d'inadéquations sur le marché du travail. Cela ne signifie pas qu'il n'y a guère de postes vacants pour les demandeurs d'emploi qui n'ont pas suivi d'études supérieures. Les fonctions critiques établies par les régions regroupent une grande variété de profils n'exigeant pas toujours de diplômes particuliers. Le manque d'expérience, de compétences génériques, de maîtrise des langues sont quelques-uns des facteurs de nature qualitative qui peuvent constituer un obstacle à l'embauche de personnel.

La dispersion des taux de chômage au niveau local est, comparativement aux autres pays européens, très élevée en Belgique. En général, on postule que la mobilité de la main-d'œuvre contribue à réduire les inadéquations géographiques sur le marché du travail, puisque les postes vacants localement peuvent être pourvus par des personnes qui disposent des compétences requises mais habitent ailleurs. À Bruxelles, les postes sont le plus souvent occupés par des résidents des autres régions. En revanche, les emplois en Flandre et en Wallonie sont très largement occupés par leurs propres habitants et les navettes entre le Nord et le Sud du pays sont relativement rares. Les caractéristiques des travailleurs jouent un rôle dans leur probabilité de déplacements, comme en témoigne la petite proportion de travailleurs faiblement qualifiés parmi les navetteurs. À ceci s'ajoutent d'autres obstacles tels que la barrière linguistique, la difficulté d'accès au lieu de travail et les coûts engendrés par l'exercice d'une profession.

Cependant, les difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs de part et d'autre de la frontière linguistique, avec des fonctions critiques qui se ressemblent, et la similarité de l'indice de mismatch calculé en Flandre et en Wallonie indiquent que le marché belge du travail n'est pas seulement confronté à des inadéquations de localisation mais également - voire surtout - à des inadéquations de qualifications et de compétences.